

Sujet : [INTERNET] Mise en oeuvre des commissions indemnitaire des IPCSR et DPCSR

De : Christophe Nauwelaers <[christophe.nauwelaers@unsa.org](mailto:christophe.nauwelaers@unsa.org)>

Pour : Claudine GAZEL <[claudine.gazel@interieur.gouv.fr](mailto:claudine.gazel@interieur.gouv.fr)>, Patrice PEROUAS  
<[patrice.perouas@inserr.org](mailto:patrice.perouas@inserr.org)>, [frederique.monnin@interieur.gouv.fr](mailto:frederique.monnin@interieur.gouv.fr)

Copie à : "Michel Gaillet" <[michel.gaillet@unsa-saneer.org](mailto:michel.gaillet@unsa-saneer.org)>, "Laurence PASCAL"  
<[laurence.pascal@unsa-saneer.org](mailto:laurence.pascal@unsa-saneer.org)>, "Christine GORDON" <[christine.gordon@unsa-saneer.org](mailto:christine.gordon@unsa-saneer.org)>,  
"Christine LAPLACE" <[christine.laplace@unsa-saneer.org](mailto:christine.laplace@unsa-saneer.org)>, "Martine FOLTZER"  
<[martine.foltzer@unsa-saneer.org](mailto:martine.foltzer@unsa-saneer.org)>, "Stephan KOHLER" <[stephan.kohler@unsa-saneer.org](mailto:stephan.kohler@unsa-saneer.org)>

Date : 07/08/2014 15:01

Bonjour Mme Monnin,

Pour faire suite à notre conversation téléphonique de ce jour, veuillez trouver, ci-dessous, les références des textes en vigueur concernant le régime indemnitaire des IPCSR et DPCSR.

La note de service annuelle relative aux commissions indemnitaires était jusqu'à présent toujours transmise aux DREAL, DEAL et à la DRIEA-IF **courant juillet** afin que les commissions régionales se réunissent à partir de mi-septembre.

La notification du coefficient d'attribution de l'ISP doit être communiquée aux agents en décembre de l'année.

Ce point est particulièrement important.

Pour votre information, veuillez trouver ci-joint la note de gestion, au titre de l'année 2013 parue au BO du ministère de l'écologie en août 2013.

- Décret n° 89-495 du 10 juillet 1989
- Arrêté du 26 juin 1996 modifié par l'arrêté du 14 octobre 2003
- Circulaire n° 2006-59 relative aux principes généraux de rémunération du 2 août 2006
- Note relative aux principes généraux, aux modalités de recours et aux commissions indemnitaires du 3 août 2012
- Note de gestion, au titre de 2013, du régime indemnitaire des DPCSR et IPCSR du 24 juillet 2013

Bien cordialement.

Christophe NAUWELAERS.  
Secrétaire Général. UNSA-SANEER.